

A.V. Simulation

Société par Actions Simplifiée au capital de 7.403.400 euros

Siège social : 7, avenue Albert Durand – 31700 BLAGNAC

829 122 506 RCS TOULOUSE

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DES DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES DU 6 MAI 2026

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six et le 6 mai à 10h,

Les associés de la société A.V. Simulation, société par actions simplifiée au capital de 7.403.400 euros, divisé en 18.280 actions de 405 € de valeur nominale, immatriculée 829 122 506 RCS TOULOUSE, se sont réunis au siège social de la Société sis 7, avenue Albert Durand à BLAGNAC (31700), en vue de prendre des décisions collectives ordinaires, sur convocation faite par le Président de la Société, dans les formes et conditions des statuts.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion sur l'activité et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2025,
- Rapport sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées,
- Présentation des documents de gestion prévisionnelle,
- Pouvoirs à conférer.

Sont présents :

- Philippe BREL, agissant en qualité de représentant de la société SOGECLAIR SA, elle-même Présidente de la société OKTAL SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 5 rue de Caulet à TOULOUSE (31300), RCS TOULOUSE 349 103 531, Propriétaire de 10.100 actions ;
- Julien GUILLET, agissant en qualité de représentant de la société RENAULT SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 122 – 122 Bis Avenue du Général Leclerc à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), RCS NANTERRE 780 129 987, Propriétaire de 2.696 actions ;
- Olivier SAPPIN, agissant en qualité de représentant de la société 3DS INVESTMENTS, société par actions simplifiée, dont le siège social est 10 rue Marcel Dassault à VELIZY-VILLACOUWAY (78140), RCS VERSAILLE 852 559 764, Propriétaire de 2.742 actions ;

- Connor MCCORMACK, agissant en qualité de représentant de la société UTAC Holding, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Autodrome de Linas-Montlhéry, avenue Georges Boillot à LINAS (91310), RCS EVRY 824 418 248, Propriétaire de 2.742 actions.

Sont également présents :

- Sandrine BOURGET, représentant EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST, Commissaire aux comptes,
- Frédéric JOUCLA, représentant GRANT THORNTON, Commissaire aux comptes,
- Aloys URBAIN, représentant le Comité Social et Economique,
- Anaïck BOURICE, Assistante Juridique au sein du Groupe SOGECLAIR.

La société SOGECLAIR, Présidente de la Société, représentée par Philippe BREL, préside la réunion (le "**Président**"). Anaïck BOURICE est désignée secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés en entrant en séance. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 18.280 actions sur les 18.280 actions composant le capital et ayant le droit de vote. Il constate ainsi que le quorum requis de participation de 90% des droits de vote de la Société (sur première convocation) est réuni.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de la collectivité des associés :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Une copie de la lettre de convocation adressée aux associés,
- La copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes,
- La copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au Comité Social et Economique, accompagnée de l'avis de réception,
- La feuille de présence.

Pour être soumis à la collectivité des associés, sont également déposés :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2025,
- Le rapport établi conjointement par le Président et le Directeur Général, comprenant rapport de gestion du Directeur Général sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Les rapports des Commissaires aux comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les associés ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce et des statuts, ce dont la collectivité des associés lui donne acte.

Il déclare également que tous les documents et renseignements prévus par les statuts ont, conformément auxdits statuts, été joints aux convocations, ce dont la collectivité des associés lui donne acte.

Puis le Président donne lecture du rapport conjoint du Directeur Général et du Président et présente aux associés les comptes annuels. Lecture est ensuite donnée des rapports des Commissaires aux Comptes. Un large échange de vues s'instaure entre les associés.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directeur Général et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lesdits comptes, établis et arrêtés par le Conseil d'administration, se soldant par un chiffre d'affaires nets de 12 395 980,75 €, un report à nouveau de 4 002 339,63 euros et un résultat net comptable de -79 545,87 euros, approuve l'inventaire, ces comptes ainsi que les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 65 625 euros et l'impôt correspondant.

La Collectivité des Associés donne en conséquence au Président, au Directeur Général et au Conseil d'Administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Conseil d'Administration, la Collectivité des Associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Origine

- Report à nouveau	4 002 339,63 €
- Résultat de l'exercice : perte de	- 79 545,87 €

Affectation

- Report à nouveau	3 922 793,76 €	
<i>Ainsi porté de 4 002 339,63 € à 3 922 793,76 €</i>		
Totaux	3 922 793,76 €	3 922 793,76 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

La Collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du commerce, prend acte de l'absence de conclusion de conventions réglementées au cours de l'exercice écoulé au 31 décembre 2025 et de la reconduction tacite de la convention d'assistance et de prestations de services conclue entre SOGECLAIR SA et la Société le 21 août 2017 avec effet rétroactif au 1^{er} mai 2017. Le montant de la charge pour l'exercice 2025 est de 308 345,00 €.

Les Associés prennent acte de l'absence de conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2025.

QUATRIEME RESOLUTION : PRESENTATION DES DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance des documents de gestion prévisionnelle, prend acte de :

- La situation de l'actif réalisable et disponible au 31 décembre 2025, s'élève à 22 836 K €.
- La situation du passif exigible de la société au 31 décembre 2025 s'élève à 7 615 K€.
- Le tableau de financement 2025 :
 - o La marge brute d'autofinancement s'élève à 70 K €.
 - o La variation du Besoin en Fonds de Roulement se chiffre à 1 017 K €.
- Le compte de résultat prévisionnel fait apparaître un bénéfice avant impôt et participation de 300 K € au titre de l'exercice devant se clôturer le 31 décembre 2026.
- Le plan de financement prévisionnel pour l'exercice devant se clôturer le 31 décembre 2026, s'élève à -403 K €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS A CONFERER

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes résolutions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

Certifiée conforme par le Président



OKTAL SAS

Représentée par SOGECLAIR SA, Présidente
Elle-même représentée par Philippe BREL
Associée

RENAULT SAS

Représentée par Julien GUILLET
Associée

3DS INVESTMENTS SAS

Représentée par Olivier SAPPIN
Associée

UTAC Holding SAS

Représentée par Connor MCCORMACK
Associée

Bilan Actif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

*Autogé composé
par Président*

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	8 325 197	4 952 450	3 372 746	3 472 828
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 787 452	1 783 970	3 482	13 347
Fonds commercial	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 612 649	6 736 420	5 876 228	5 986 175
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 464	17 866	599	744
Autres immobilisations corporelles	1 150 520	981 130	169 389	214 052
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 168 984	998 996	169 988	214 796
Immobilisations financières				
Participations	873		873	873
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	166 948		166 948	145 962
Autres immobilisations financières	164 008		164 008	165 759
TOTAL immobilisations financières :	331 828		331 828	312 594
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	14 113 461	7 735 416	6 378 045	6 513 565
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis	307 433		307 433	460 612
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	307 433		307 433	460 612
Avances et acomptes versés sur commandes	6 218		6 218	14 657
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 166 816		3 166 816	4 823 606
Autres créances	18 245 943		18 245 943	17 792 090
Charges constatées d'avance	60 934		60 934	60 860
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	21 473 693		21 473 693	22 676 557
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 049 566		1 049 566	1 599 091
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 049 566		1 049 566	1 599 091
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	22 836 909		22 836 909	24 750 916
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	564		564	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	36 950 934	7 735 416	29 215 518	31 264 481

Bilan Passif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 7 403 400	7 403 400	7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 336 502	9 336 502
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	740 340	740 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 002 340	2 573 759
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(79 546)	1 655 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	21 403 036	21 709 516
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	76 627	119 753
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	76 627	119 753
Provisions pour risques	45 608	80 947
Provisions pour charges	74 830	70 003
TOTAL PROVISIONS (II)	120 437	150 950
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 440	118 933
Emprunts et dettes financières diverses (2)		223
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	98 367	119 676
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 120 104	2 289 761
Dettes fiscales et sociales	1 874 082	2 004 139
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	215	
Produits constatés d'avance	3 461 210	4 743 934
TOTAL DETTES (III) (1)	7 615 417	9 276 666
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		7 596
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	29 215 518	31 264 481

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 393 137	4 002 844	12 395 981	12 147 914
Montant net du chiffre d'affaires	8 393 137	4 002 844	12 395 981	12 147 914
Production stockée			(153 179)	257 611
Production immobilisée			1 019 871	1 002 829
Subventions				134 282
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			80 947	832 156
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 219 339	1 488 096
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			14 562 959	15 862 888

Achats de marchandises	19 073	32 661
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	6 482 797	6 029 400
Impôts, taxes et versements assimilés	211 993	239 606
Salaires	4 725 224	4 796 943
Cotisations sociales	2 192 260	2 242 689
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 218 718	1 135 192
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	50 434	80 947
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	41 586	11 593
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	14 942 085	14 569 030

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(379 126)	1 293 858
---	------------------	------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(379 126)	1 293 858
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	271 335 41 970	369 311 10 375
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	313 305	379 686
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	560 13 165	1 244 13 315
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	13 725	14 559
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	299 580	365 127
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(79 546)	1 658 985
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		21 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		25 440
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(3 471)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 876 264	16 264 543
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 955 810	14 609 029
BÉNÉFICE OU PERTE	(79 546)	1 655 514

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

A.V. Simulation S.A.S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2025 présente un total de bilan avant répartition de 29 215 518 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 14 876 264 €, et dégage une perte de 79 546 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 20 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signif i- cativ es	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des échéances des créances	3			
5	Etat des stocks	4			
6	Composition du capital social	5			
7	Tableau de variation des capitaux propres	6			
8	Etat des provisions	7			
9	Etat des échéances des dettes	8			
10	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>				X
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>				
	<i>Intérêts immobilisés</i>				
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	9			
	<i>Créances et dettes vis-à-vis des entreprises liées</i>	10			
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	11			
	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i>	12			
	<i>Parts bénéficiaires</i>				X
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
11	Crédit-bail				
12	Engagements financiers	13			
13	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
14	Résultat exceptionnel	14			
15	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice	15			
16	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
17	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	16			
18	Rémunération des dirigeants				X
19	Effectif moyen	17			
20	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	18			
21	Liste des filiales et participations	19			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				X

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'AV SIMULATION sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2022-06 modifiant le règlement ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de comptes ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable.

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :

- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
- Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
- Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».
- Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Ce nouveau règlement a comme impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2025 :

- Les remboursements de frais de personnel ont été comptabilisés pour 10 500 € au crédit des charges de personnel en 2025.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2025 s'élève donc à 1 119 953 €.

Les dépenses de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins du développement.

Les frais de développements activés concernent le développement des applications destinées à la simulation du véhicule autonome et véhicule connecté.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces

éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 5 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué de l'apport par RENAULT d'un droit de propriété intellectuelle sur le moteur de simulation SCANeR. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Conformément aux règlements sur les actifs, nous nous sommes assurés que la valeur des fonds de commerce inscrits à l'actif ne comporte pas d'éléments susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif, l'amortissement linéaire est généralement retenu. Les durées d'amortissement déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

A.V. Simulation détient 100% des titres de d'A.V. Simulation USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,

A.V. Simulation S.A.S

- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 1 219 339 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 1 184 307 euros.

Evaluation des stocks

Les produits finis et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production englobant les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et valeur d'usage pour les travaux en cours) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	11 592 778 €	1 019 871 €		12 612 650 €
Immob. Corporelles	1 124 891 €	44 093 €		1 168 984 €
Immob. Financières	312 594 €	23 434 €	4 200 €	331 828 €
	13 030 263 €	1 087 398 €	4 200 €	14 113 462 €

FONDS COMMERCIAL

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORTISSEMENT
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 500 000 €	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
TOTAL	2 500 000 €	

AMORTISSEMENTS	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution		A la clôture de l'exercice
					Cessions	Mis hors service	
Immob. Incorporelles	1-5 ans	Linéaire	5 606 603 €	1 129 818 €			6 736 421 €
Immob. Corporelles	1-10 ans	Linéaire	910 095 €	88 901 €			998 996 €
Immob. Financières			0 €				0 €
			6 516 698 €	1 218 718 €			7 735 417 €

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	166 948 €		166 948 €
• Autres	164 008 €		164 008 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	3 166 816 €	3 166 816 €	
• Créances sociales et fiscales (1)	5 688 180 €	1 520 754 €	4 167 426 €
• Groupe et associés	12 551 624 €	12 551 624 €	
• Autres			
• Charges constatées d'avance	60 934 €	60 934 €	
TOTAL	21 798 508 €	17 300 127 €	4 498 381 €

(1) Dont crédit d'impôt recherche 2025 pour 1 184 307 €.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	245 684 €
Autres créances	20 248 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	265 932 €

ANNEXE NOTE N°4**ETAT DES STOCKS**

STOCKS	A l'ouverture de l'exercice	Entrée	Sortie	A la clôture de l'exercice
Stock Simulateurs	452 979 €	12 664 €	162 491 €	303 153 €
Stock Licences	7 632 €		3 352 €	4 280 €
	460 611 €	12 664 €	165 843 €	307 433 €

ANNEXE NOTE N° 5**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	18 280	405 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	18 280	405 €

ANNEXE NOTE N°6**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	01/01/2025	Augment ation de capital	Diminuti on de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouveme nts	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions	18 280						18 280
Valeur nominale	405						405
Capital social	7 403 400						7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	9 336 502,31						9 336 502,31
Réserve légale	740 340						740 340
Report à nouveau	2 573 759,44			1 428 580,19			4 002 339,63
Résultat de l'exercice	1 655 514,19			(1 655 514,19)		(79 545,87)	(79 545,87)
Total capitaux propres	21 709 515,94			(226 934)		(79 545,87)	21 403 036,07

ANNEXE NOTE N°7**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		A la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour pertes à terminaison (2)	80 947 €	5 044 €	710 €	80 237 €	5 044 €
Provision pour perte de change		564 €			564 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	70 003 €	4 827 €			74 830 €
Provisions pour risques sociaux		40 000 €			40 000 €
	150 950 €	50 435 €	710 €	80 236 €	120 438 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation TEC 10 à 3,56%

(2) Les pertes à terminaison éventuelles sont calculées sur l'ensemble des projets pris individuellement et font l'objet d'une provision.

ANNEXE NOTE N°8**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine				
● A plus d'1 an à l'origine	61 440 €	51 521 €	9 919 €	
Emprunts et dettes financières – Divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 120 104 €	2 120 104 €		
Dettes fiscales et sociales	1 874 082 €	1 874 082 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	215 €	215 €		
Produits constatés d'avance	3 461 210 €	3 461 210 €		
TOTAL	7 517 051 €	7 507 132 €	9 919 €	

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

La société n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2025.

A.V. Simulation S.A.S

DETAIL DES CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	1 154 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 106 272 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	392 223 €
Charges/ CP	183 168 €
Charges salariales à payer	201 915 €
Charges sociales à payer	94 229 €
Impôts charges à payer	29 740 €
TOTAL CHARGES A PAYER	2 008 700 €

ANNEXE NOTE N°9

REPARTITION CA	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et Défense	100%
Industrie	
2) Par marché	
● France	68%
● Etranger	32%

ANNEXE NOTE N°10**CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CREANCES	DETTES
OKTAL SAS	4 045 €	215 €
SERA		
MSB DESIGN		65 726 €
OKTAL SE	2 817 €	
RGA		1 602 €
SOGECLAIR AEROSPACE SAS		49 424 €
RENAULT SAS	765 015 €	
SOGECLAIR	12 491 105 €	215 200 €
A.V. SIMULATION USA	60 519 €	
DASSAULT	67 282 €	
AVIACOMP		2 819 €
SOGECLAIR AEROSPACE SARL		3 450 €
SYDAC INDE		
SYDAC AUSTRALIE	641 €	
TOTAL	13 391 423 €	338 436 €

ANNEXE NOTE N° 11**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	60 934 €	3 461 210 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	60 934 €	3 461 210 €

ANNEXE NOTE N° 12**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECLAIR SA		271 291 €
		271 291 €

ANNEXE NOTE N° 13**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Cautions sur marchés	Néant
Avals et cautions	1 031 867 €
Engagements en matière de pensions	Néant
Autres engagements donnés	Néant
Redevances de credit-bail mobilier restant à payer (option d'achat incluse)	Néant
Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	Néant
ENGAGEMENTS REÇUS	NEANT

ANNEXE NOTE N° 14**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Aucun produit et aucune charge directement liés à un évènement majeur et inhabituel n'ont été constatés

ANNEXE NOTE N° 15**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES LIÉS**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	(79 546) €		(79 546) €
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
RESULTAT COMPTABLE	(79 546) €		(79 546) €

ANNEXE NOTE N° 16**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire ultérieurement						
→ Organic						
→ Perte à terminaison	20 237 €			18 976 €	1 261 €	
→ Provision pour risques de change						
→ Provision sur risques						
→ Provision pour retraite	17 501 €		1 206 €		18 707 €	
	37 738 €		11 347 €	18 976 €	30 109 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 17**EFFECTIF MOYEN**

TOTAL 86

ANNEXE NOTE N° 18**IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

A.V. Simulation S.A.S

ANNEXE NOTE N° 19**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE C
				BRUTE	NETTE			
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 1 - Filiales ● AV Simulation USA 2 - Participations								
	851 €	-57 159 €	100,00%	873 €	873 €	-59 758 €		

ANNEXE NOTE N° 20**EVENEMENTS POST-CLÔTURE :**

Il n'y a pas d'évènement postérieur au 31 décembre 2025 susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation, ni de risque et perte non mesurables.



GRANT THORNTON
8, rue de Vidailhan
Immeuble Hills Plaza
31130 Balma



EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
BP 97606
31076 Toulouse cedex 3

A.V SIMULATION S.A.S

7, avenue Albert Durant
31 700 Blagnac

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société A.V Simulation S.A.S,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.V Simulation S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes, notamment pour ce qui concerne le chiffre d'affaires comptabilisé selon la méthode de l'avancement et de la constitution des pertes à terminaison.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse et à Balma, le 5 mai 2026

Les Commissaires aux Comptes

Signé par Frédéric JOUCLA
Le 5 mai 2026

Signed with
Universign doc_o9Zg
tx_AM45d6WMW0eV

GRANT THORNTON
Frédéric JOUCLA

Signé par Sandrine Bourget
Le 5 mai 2026

 doc_o9Zg
tx_AM45d6WMW0eV

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
Sandrine BOURGET

ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan Actif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	8 325 197	4 952 450	3 372 746	3 472 828
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 787 452	1 783 970	3 482	13 347
Fonds commercial	2 500 000		2 500 000	2 500 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	12 612 649	6 736 420	5 876 228	5 986 175
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 464	17 866	599	744
Autres immobilisations corporelles	1 150 520	981 130	169 389	214 052
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 168 984	998 996	169 988	214 796
Immobilisations financières				
Participations	873		873	873
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	166 948		166 948	145 962
Autres immobilisations financières	164 008		164 008	165 759
TOTAL immobilisations financières :	331 828		331 828	312 594
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	14 113 461	7 735 416	6 378 045	6 513 565
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis	307 433		307 433	460 612
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	307 433		307 433	460 612
Avances et acomptes versés sur commandes	6 218		6 218	14 657
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 166 816		3 166 816	4 823 606
Autres créances	18 245 943		18 245 943	17 792 090
Charges constatées d'avance	60 934		60 934	60 860
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	21 473 693		21 473 693	22 676 557
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 049 566		1 049 566	1 599 091
TOTAL valeurs mobilières de placement :	1 049 566		1 049 566	1 599 091
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	22 836 909		22 836 909	24 750 916
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	564		564	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	36 950 934	7 735 416	29 215 518	31 264 481

Bilan Passif

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 7 403 400	7 403 400	7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	9 336 502	9 336 502
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	740 340	740 340
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 002 340	2 573 759
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(79 546)	1 655 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	21 403 036	21 709 516
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	76 627	119 753
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	76 627	119 753
Provisions pour risques	45 608	80 947
Provisions pour charges	74 830	70 003
TOTAL PROVISIONS (II)	120 437	150 950
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 440	118 933
Emprunts et dettes financières diverses (2)		223
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	98 367	119 676
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 120 104	2 289 761
Dettes fiscales et sociales	1 874 082	2 004 139
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	215	
Produits constatés d'avance	3 461 210	4 743 934
TOTAL DETTES (III) (1)	7 615 417	9 276 666
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		7 596
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	29 215 518	31 264 481

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	8 393 137	4 002 844	12 395 981	12 147 914
Montant net du chiffre d'affaires	8 393 137	4 002 844	12 395 981	12 147 914
Production stockée			(153 179)	257 611
Production immobilisée			1 019 871	1 002 829
Subventions				134 282
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			80 947	832 156
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 219 339	1 488 096
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			14 562 959	15 862 888

Achats de marchandises	19 073	32 661
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	6 482 797	6 029 400
Impôts, taxes et versements assimilés	211 993	239 606
Salaires	4 725 224	4 796 943
Cotisations sociales	2 192 260	2 242 689
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 218 718	1 135 192
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	50 434	80 947
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	41 586	11 593
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	14 942 085	14 569 030

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(379 126)	1 293 858
---	------------------	------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A.V. SIMULATION

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(379 126)	1 293 858
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	271 335 41 970	369 311 10 375
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	313 305	379 686
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	560 13 165	1 244 13 315
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	13 725	14 559
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	299 580	365 127
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(79 546)	1 658 985
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		21 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		25 440
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(3 471)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	14 876 264	16 264 543
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	14 955 810	14 609 029
BÉNÉFICE OU PERTE	(79 546)	1 655 514

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

A.V. Simulation S.A.S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2025 présente un total de bilan avant répartition de 29 215 518 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 14 876 264 €, et dégage une perte de 79 546 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 20 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signif i- cativ es	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des échéances des créances	3			
5	Etat des stocks	4			
6	Composition du capital social	5			
7	Tableau de variation des capitaux propres	6			
8	Etat des provisions	7			
9	Etat des échéances des dettes	8			
10	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>				X
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>				
	<i>Intérêts immobilisés</i>				
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	9			
	<i>Créances et dettes vis-à-vis des entreprises liées</i>	10			
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	11			
	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i>	12			
	<i>Parts bénéficiaires</i>				X
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
11	Crédit-bail				
12	Engagements financiers	13			
13	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
14	Résultat exceptionnel	14			
15	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice	15			
16	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
17	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	16			
18	Rémunération des dirigeants				X
19	Effectif moyen	17			
20	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	18			
21	Liste des filiales et participations	19			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				X

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'AV SIMULATION sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2022-06 modifiant le règlement ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de comptes ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable.

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :

- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
- Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
- Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».
- Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Ce nouveau règlement a comme impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2025 :

- Les remboursements de frais de personnel ont été comptabilisés pour 10 500 € au crédit des charges de personnel en 2025.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement retenue est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2025 s'élève donc à 1 119 953 €.

Les dépenses de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour le développement.
- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actif incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins du développement.

Les frais de développements activés concernent le développement des applications destinées à la simulation du véhicule autonome et véhicule connecté.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces

éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 5 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué de l'apport par RENAULT d'un droit de propriété intellectuelle sur le moteur de simulation SCANer. Il concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de la société. Conformément aux règlements sur les actifs, nous nous sommes assurés que la valeur des fonds de commerce inscrits à l'actif ne comporte pas d'éléments susceptibles de faire l'objet d'une dépréciation.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif, l'amortissement linéaire est généralement retenu. Les durées d'amortissement déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

A.V. Simulation détient 100% des titres de d'A.V. Simulation USA, société au capital de 1 000 \$ créée le 10 octobre 2018 dans le Delaware avec établissement à Détroit, Michigan, USA.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,

A.V. Simulation S.A.S

- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 1 219 339 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 1 184 307 euros.

Evaluation des stocks

Les produits finis et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production englobant les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et valeur d'usage pour les travaux en cours) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	11 592 778 €	1 019 871 €		12 612 650 €
Immob. Corporelles	1 124 891 €	44 093 €		1 168 984 €
Immob. Financières	312 594 €	23 434 €	4 200 €	331 828 €
	13 030 263 €	1 087 398 €	4 200 €	14 113 462 €

FONDS COMMERCIAL

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX AMORTISSEMENT
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 500 000 €	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
TOTAL	2 500 000 €	

AMORTISSEMENTS	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution		A la clôture de l'exercice
					Cessions	Mis hors service	
Immob. Incorporelles	1-5 ans	Linéaire	5 606 603 €	1 129 818 €			6 736 421 €
Immob. Corporelles	1-10 ans	Linéaire	910 095 €	88 901 €			998 996 €
Immob. Financières			0 €				0 €
			6 516 698 €	1 218 718 €			7 735 417 €

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
• Prêts	166 948 €		166 948 €
• Autres	164 008 €		164 008 €
Créances de l'actif circulant			
• Créances clients et comptes rattachés	3 166 816 €	3 166 816 €	
• Créances sociales et fiscales (1)	5 688 180 €	1 520 754 €	4 167 426 €
• Groupe et associés	12 551 624 €	12 551 624 €	
• Autres			
• Charges constatées d'avance	60 934 €	60 934 €	
TOTAL	21 798 508 €	17 300 127 €	4 498 381 €

(1) Dont crédit d'impôt recherche 2025 pour 1 184 307 €.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	245 684 €
Autres créances	20 248 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	265 932 €

ANNEXE NOTE N°4**ETAT DES STOCKS**

STOCKS	A l'ouverture de l'exercice	Entrée	Sortie	A la clôture de l'exercice
Stock Simulateurs	452 979 €	12 664 €	162 491 €	303 153 €
Stock Licences	7 632 €		3 352 €	4 280 €
	460 611 €	12 664 €	165 843 €	307 433 €

ANNEXE NOTE N° 5**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	18 280	405 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	18 280	405 €

ANNEXE NOTE N°6**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	01/01/2025	Augment ation de capital	Diminuti on de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouveme nts	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions	18 280						18 280
Valeur nominale	405						405
Capital social	7 403 400						7 403 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	9 336 502,31						9 336 502,31
Réserve légale	740 340						740 340
Report à nouveau	2 573 759,44			1 428 580,19			4 002 339,63
Résultat de l'exercice	1 655 514,19			(1 655 514,19)		(79 545,87)	(79 545,87)
Total capitaux propres	21 709 515,94			(226 934)		(79 545,87)	21 403 036,07

ANNEXE NOTE N°7**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		A la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour pertes à terminaison (2)	80 947 €	5 044 €	710 €	80 237 €	5 044 €
Provision pour perte de change		564 €			564 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	70 003 €	4 827 €			74 830 €
Provisions pour risques sociaux		40 000 €			40 000 €
	150 950 €	50 435 €	710 €	80 236 €	120 438 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation TEC 10 à 3,56%

(2) Les pertes à terminaison éventuelles sont calculées sur l'ensemble des projets pris individuellement et font l'objet d'une provision.

ANNEXE NOTE N°8**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine				
● A plus d'1 an à l'origine	61 440 €	51 521 €	9 919 €	
Emprunts et dettes financières – Divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 120 104 €	2 120 104 €		
Dettes fiscales et sociales	1 874 082 €	1 874 082 €		
Dettes sur immobilisations				
Groupe et associés				
Autres dettes	215 €	215 €		
Produits constatés d'avance	3 461 210 €	3 461 210 €		
TOTAL	7 517 051 €	7 507 132 €	9 919 €	

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

La société n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2025.

A.V. Simulation S.A.S

DETAIL DES CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	1 154 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 106 272 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	392 223 €
Charges/ CP	183 168 €
Charges salariales à payer	201 915 €
Charges sociales à payer	94 229 €
Impôts charges à payer	29 740 €
TOTAL CHARGES A PAYER	2 008 700 €

ANNEXE NOTE N°9

REPARTITION CA	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et Défense	100%
Industrie	
2) Par marché	
● France	68%
● Etranger	32%

ANNEXE NOTE N°10**CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CREANCES	DETTES
OKTAL SAS	4 045 €	215 €
SERA		
MSB DESIGN		65 726 €
OKTAL SE	2 817 €	
RGA		1 602 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS		49 424 €
RENAULT SAS	765 015 €	
SOGECCLAIR	12 491 105 €	215 200 €
A.V. SIMULATION USA	60 519 €	
DASSAULT	67 282 €	
AVIACOMP		2 819 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SARL		3 450 €
SYDAC INDE		
SYDAC AUSTRALIE	641 €	
TOTAL	13 391 423 €	338 436 €

ANNEXE NOTE N° 11**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	60 934 €	3 461 210 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	60 934 €	3 461 210 €

ANNEXE NOTE N° 12**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECLAIR SA		271 291 €
		271 291 €

ANNEXE NOTE N° 13**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	Néant
Cautions sur marchés	Néant
Avals et cautions	1 031 867 €
Engagements en matière de pensions	Néant
Autres engagements donnés	Néant
Redevances de credit-bail mobilier restant à payer (option d'achat incluse)	Néant
Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	Néant
ENGAGEMENTS REÇUS	NEANT

ANNEXE NOTE N° 14**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Aucun produit et aucune charge directement liés à un évènement majeur et inhabituel n'ont été constatés

ANNEXE NOTE N° 15**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES LIÉS**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	(79 546) €		(79 546) €
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
RESULTAT COMPTABLE	(79 546) €		(79 546) €

ANNEXE NOTE N° 16**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS OU LATENTS	DÉBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire ultérieurement						
→ Organic						
→ Perte à terminaison	20 237 €			18 976 €	1 261 €	
→ Provision pour risques de change						
→ Provision sur risques						
→ Provision pour retraite	17 501 €		1 206 €		18 707 €	
	37 738 €		11 347 €	18 976 €	30 109 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 17**EFFECTIF MOYEN**

TOTAL 86

ANNEXE NOTE N° 18**IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES**

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

A.V. Simulation S.A.S

ANNEXE NOTE N° 19											
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES au titre de 2024	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1 - Filiales											
● AV Simulation USA	851 €	-57 159 €	100,00%	873 €	873 €	-59 758 €			-509 €		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

ANNEXE NOTE N° 20

EVENEMENTS POST-CLÔTURE :

Il n’y a pas d’évènement postérieur au 31 décembre 2025 susceptible de remettre en cause la continuité de l’exploitation, ni de risque et perte non mesurables.